

Le réseau national CRÉATI

www.creati.fr



Les grands groupes du CRÉATI
accompagnent les PME
dans leur développement



Le réseau national CRÉATI

Le Réseau national CRÉATI est une association loi 1901 qui fédère de grands groupes industriels et de recherche et des centres de compétences scientifiques et techniques. Ses membres accompagnent les PME et porteurs de projets dans leur développement par la mise à disposition de moyens, de compétences et de savoir-faire. Leurs interventions peuvent être ponctuelles ou s'inscrire dans le cadre d'un suivi de l'entreprise à plus long terme. Elles facilitent aux PME la mise

en œuvre de leurs projets en toute indépendance, à travers une vision industrielle.

Le réseau CRÉATI a pour but de contribuer au développement économique et à la création d'emplois. Son action s'inscrit dans la complémentarité et son fonctionnement, le plus léger possible, favorise les contacts opérationnels entre membres et PME. ■



Ses domaines de compétence

- Sécurité, qualité, environnement
- Essais, mesures, contrôle
- Maintenance, soutien logistique
- Calcul, modélisation
- Chimie fine et de spécialité
- Génie chimique
- Biotechnologies, agrochimie
- Matériaux
- Génie logiciel, systèmes experts
- Informatique, robotique
- Électricité, électronique
- Appui au commerce international



« Le CRÉATI intervient au travers de ses clubs régionaux en mettant en relation les ressources des grands groupes et organismes de recherche avec les besoins des PME de proximité dans un esprit de responsabilité sociétale et de développement industriel. »

Guy Sallavaud,
Président du réseau CRÉATI

Des actions de proximité

Le Réseau fonctionne à l'échelle régionale, sous forme de clubs ou d'associations en synergie avec les Pouvoirs Publics et les acteurs du développement économique et technologique. Ce sont autant de portes ouvertes sur un réseau national de compétences industrielles, ainsi que sur d'importants moyens de recherche et d'essais. Chaque année, plusieurs milliers d'en-

treprises nouent des liens de confiance avec les correspondants du CRÉATI. Ils peuvent être détachés spécifiquement pour cette mission, dans une logique de proximité territoriale. Tous œuvrent pour améliorer la compétitivité du tissu économique local et développer des partenariats, en dehors de toute relation de sous-traitance ou de prise de participation. ■



Ses missions

- Soutenir la création d'entreprises et d'activités
- Appuyer l'innovation et la modernisation
- Transférer les compétences et les technologies
- Participer à la recherche de financements
- Favoriser le développement économique régional
- Accompagner au développement international



AQUITAINE

ÎLE-DE-FRANCE

LANGUEDOC-ROUSSILLON

MIDI-PYRÉNÉES

NORMANDIE

PACA

RHÔNE-ALPES



créati

Centres Régionaux d'Appui Technique et d'Innovation



Réseau CREATI - association loi 1901
 Siège social : ANRT - 41 boulevard des capucines - 75002 PARIS
 Adresse postale : c/o Guy Sallavaud, Président
 Tour Coupole - 2 place de la Coupole - 92078 PARIS LA DEFENSE
 contact@creati.fr